



HAL
open science

Master Santé publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Santé publique. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02039992

HAL Id: hceres-02039992

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039992>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université de la Méditerranée – Aix-Marseille 2

Demande n° S3MA120003483

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Santé publique

Présentation de la mention

La mention « Santé publique » présentée résulte de la transformation d'un master existant avec modification de deux spécialités et création de trois spécialités. Cette nouvelle version propose 10 spécialités (8 spécialités à finalité professionnelles (P) et 2 spécialités à finalité recherche (R)) pour des effectifs de 100 étudiants en première année de master (M1) et en seconde année (M2).

Les 10 spécialités sont les suivantes :

- « Epidémiologie » ;
- « Méthodes quantitatives et économétriques pour la recherche en santé » ;
- « Encadrement des organisations de santé » ;
- « Prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique » ;
- « Qualité et gestion des risques en santé » ;
- « Santé publique, société et développement » ;
- « Pratiques médico-sanitaires en situation de crise dans les pays en développement » ;
- « Handicap et santé » ;
- « Expertise et ingénierie des systèmes d'information en santé » ;
- « Encadrement et ingénierie pédagogique des instituts paramédicaux ».

Le M1 comprend un tronc commun de 7 unités d'enseignement (UE) pour 8 des 10 spécialités et un nombre d'UE complémentaires variable selon les spécialités. L'enseignement du M1 est spécifique pour les spécialités « Méthodes quantitatives et économiques pour la recherche en santé » et « Expertise et ingénierie des systèmes d'information en santé ».

Indicateurs

Effectifs constatés (M1/M2)	112/116
Effectifs attendus par année	100
Taux de réussite M2	55,8 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	95 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master « Santé publique » s'inscrit bien dans l'organisation licence-master-doctorat (LMD) d'Aix-Marseille Université. L'offre présentée en « Santé publique » est complète mais complexe, avec trois M1 différents et 10 spécialités (2 et 8 à finalités recherche et professionnelle, respectivement). L'une des spécialités professionnelles est commune avec la mention « Qualité ». La pertinence de l'ensemble des spécialités n'apparaît pas de façon évidente et ne semble pas se justifier par les flux ou la spécificité des formations. La nouvelle offre est mentionnée sans que les éléments nécessaires à l'appréciation soient fournis dans le dossier. A sa lecture, il est difficile de comprendre pleinement l'organisation et le pilotage de cette mention ; le document fourni est fréquemment imprécis, incomplet, voire incohérent.

L'adossement à la recherche est relativement faible même si on ne prend en compte que les spécialités recherche et le nombre d'étudiants prévus (trois labos labellisés et une seule unité mixte de recherche (UMR) comme lieu de stage pour 50 étudiants attendus).

- Points forts :

- Ces formations répondent globalement à des débouchés et correspondent à des besoins réels tant sur le plan recherche que sur le plan professionnel.
- Il existe un bon socle universitaire local en santé publique.
- L'offre est diversifiée.
- L'environnement lié aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) est de qualité.
- Le recrutement d'étudiants étrangers est favorisé par le télé-enseignement et le partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie.
- Un enseignement d'anglais existe en M1 dans le tronc commun.

- Points faibles :

- Le dossier déposé est globalement de faible qualité, souvent imprécis, incomplet et parfois confus.
- Les modalités de pilotage de la mention sont confuses, *e.g.* le nom des responsables de la mention diffère par exemple selon les pages.
- Rapporté aux effectifs constatés et attendus, le nombre de spécialités est très élevé.
- On peut s'interroger sur la pertinence et la réalité des débouchés professionnels pour certaines spécialités.
- La mutualisation entre spécialités apparaît parfois insuffisante.
- Les interventions de professionnels extérieurs sont trop limitées dans certaines spécialités.
- Il n'existe pas d'évaluation formalisée des enseignements.
- L'auto-évaluation est peu critique et donc d'intérêt limité.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de mettre en place un véritable pilotage du master, ce qui permettrait, entre autres choses, d'améliorer la qualité des dossiers déposés.

L'organisation générale du master pourrait être simplifiée.

Certaines des spécialités pourraient émerger comme des parcours d'autres spécialités, permettant ainsi de renforcer le nombre d'étudiants dans certaines spécialités et d'éviter de réaliser des enseignements lourds pour des publics limités. Par exemple, les deux spécialités R pourraient être regroupées, les spécialités « Santé publique, société et développement » et « Pratiques médico-sanitaires en situation de crise dans les pays en développement » pourrait être mutualisées, de même que les spécialités « Handicap et santé » et « Encadrement des organisations de santé ».

Il serait possible de limiter le nombre de M1 et de proposer un vrai tronc commun à l'ensemble des spécialités (avec éventuellement des parcours).

La mutualisation des unités d'enseignement (UE) pourrait être développée avec la mise en place de parcours définis en fonction des objectifs visés.

La politique de stage (choix des lieux d'accueil...) aurait méritée d'être harmonisée et mieux décrite.

Les interventions des professionnels extérieurs pourraient être accrues.

Une réelle évaluation des enseignements serait nécessaire.

Le suivi du devenir des étudiants devrait être amélioré.

Appréciation par spécialité

Epidémiologie (R)

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de cette spécialité sont de former les étudiants aux métiers de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de professionnels en épidémiologie pour les organismes de recherche, les hôpitaux et les agences sanitaires.

Sur le plan pédagogique, le M1 est commun, pour 7 des 8 UE, aux autres spécialités à finalité professionnelle de la mention. En M2, la moitié des UE est consacrée à l'épidémiologie et l'autre moitié provient, semble-t-il, de l'ancienne spécialité R intitulée « Méthodes d'analyse du système de santé ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés (2008/2009)	10/13
Effectifs attendus par année	20
Taux de réussite (2008/2009)	92 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	>70 % *
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

*70 % des diplômés sont inscrits en doctorat.

- Appréciation :

Cette spécialité résulte de la transformation d'une spécialité existante, transformation concomitante de la création de l'autre spécialité à finalité recherche. Elle semble plus ouverte vers le milieu professionnel ; ses aspects recherche bénéficieraient d'un regroupement avec l'autre spécialité recherche. Le nombre d'étudiants est faible (10 à 13 inscrits ces trois dernières années) et ne justifie pas pleinement deux spécialités R dans la mention (d'autant que l'attractivité de l'unique spécialité R proposée dans le contrat quadriennal 2008-2011 est faible, *i.e.* 19 dossiers déposés pour 12 inscrits).

- Points forts :

- L'équipe pédagogique est de qualité.
- Le pourcentage d'étudiants issus du master et inscrits en doctorat (avec la spécialité recherche précédemment existante) est élevé (70 %).

- Points faibles :

- Les objectifs s'inscrivent davantage dans une optique professionnelle que recherche.
- La cohérence de la formation est faible.
- L'enseignement de la méthodologie de la recherche clinique semble insuffisant pour pouvoir afficher un débouché professionnel en recherche clinique
- L'intitulé de la spécialité n'est pas en pleine adéquation avec son contenu.
- Il est prévisible que le flux d'étudiants pour chaque spécialité R sera plus faible à terme si 2 spécialités de ce type co-existent au sein de la mention.
- Le dossier manque de lisibilité et de précision.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Compte tenu de la finalité de la spécialité, les objectifs devraient être revus et l'offre de formation modifiée pour la rendre plus cohérente avec son intitulé, en renforçant par exemple l'enseignement en méthodologie de la recherche clinique.

La faible qualité du dossier ne permet pas de convaincre de la nécessité de créer deux spécialités à finalité recherche. Au regard des effectifs, une seule spécialité avec des parcours semblerait plus adaptée.

Un regroupement avec la spécialité « Méthodes quantitatives et économétriques pour la recherche en santé » pourrait être envisagé.

Méthodes quantitatives et économétriques pour la recherche en santé (R)

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette spécialité est de former des étudiants aux méthodes quantitatives de traitement des informations médicales (modélisation biostatistique, modélisation économique, économétrie).

L'enseignement est spécifique aussi bien pour le M1, que pour le M2, très orienté vers l'économétrie en ce qui concerne les UE obligatoires de M1. Il comprend néanmoins des UE de santé publique et de traitement de l'information (notamment en M2) qui permettent d'avoir une connaissance complète des méthodes de recherche nécessaires en santé publique, en épidémiologique et en économie de la santé.

L'enseignement est entièrement à distance avec une large utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	-
Effectifs attendus par année	30
Taux de réussite	-
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

Cette spécialité est assez originale et s'appuie sur des enseignements bien adaptés. L'adossement recherche est un atout pour la formation.

Les formations axées sur les biostatistiques et/ou l'économétrie sont nombreuses en France mais selon les responsables du dossier, il s'agit de la seule formation spécifique au domaine de la santé.

- Points forts :

- L'équipe pédagogique a une compétence reconnue.
- La thématique économétrie est originale dans le domaine de la santé.
- Les modalités d'enseignement entièrement à distance sont bien adaptées au public ciblé.
- Les laboratoires marseillais auxquels cette formation sera adossée sont de qualité et bien adaptés à la thématique.
- L'environnement TICE est apparemment très performant.



- Points faibles :
 - L'offre en M2 est très complexe avec plus de 600h d'enseignement proposées (11 UE de 56h) sans que les critères de choix soient indiqués.
 - Le nombre de laboratoires de recherche associés est limité. Les laboratoires d'accueil potentiels hors Marseille sont insuffisants ou insuffisamment décrits.
 - Le dossier manque de lisibilité et de précision. Aucune information n'est apportée, notamment sur les filières de recrutement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Un regroupement avec la spécialité R « Epidémiologie » pourrait être envisagé.

Pour améliorer la lisibilité de l'offre, il serait pertinent d'identifier des parcours en M2 afin de faciliter l'orientation.

Il serait nécessaire d'accroître le nombre de laboratoires d'accueil (autres que les deux laboratoires marseillais labellisés) en précisant les critères de leur choix.

Encadrement des organisations de santé (P)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des cadres pour les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les objectifs professionnels sont bien décrits, i.e. fonction d'encadrement et missions d'expertises dans les établissements sanitaires et médico-sociaux, les agences régionales de santé (ARS) et les organismes de protection sociale.

Le M1 est commun et comprend 7 UE communes avec 7 autres spécialités, une UE spécifique obligatoire (« Droit social et gestion des ressources humaines ») et 2 UE optionnelles bien adaptées à la spécialité.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M1 + M2 : 2009/2010)	9 + 11
Effectifs attendus par année (M1/M2)	20/20
Taux de réussite (M1 seul est ouvert)	9 sur 11
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

Au vu du dossier fourni, il est très difficile de se faire une idée précise de cette spécialité. Pour autant, les objectifs professionnels de cette formation correspondent a priori à un besoin. Elle permet d'acquérir des compétences pluridisciplinaires nécessaires à l'encadrement dans le secteur sanitaire et social.



- Points forts :
 - Il existe de larges débouchés professionnels dans ce domaine.
 - L'apport pluridisciplinaire de la formation est un atout.
- Points faibles :
 - Le dossier manque de lisibilité et de précision concernant l'organisation, le contenu et les intervenants.
 - Paradoxalement, le flux d'étudiants est assez faible mais cette spécialité est récente (ouverture du M1 en 2008 comme un parcours ?).
 - L'intérêt de certaines UE (par exemple « Anatomie » ou « Bases de physiologie ») n'est pas explicite, même si l'acculturation à la médecine est indispensable.
 - Les UE semblent majoritairement mutualisées avec les autres spécialités.
 - L'adossment à la recherche n'est pas décrit.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de mieux préciser l'organisation de cette spécialité et son articulation avec les autres spécialités.

Le public ciblé devrait être identifié, les UE de M1 destinées à l'acculturation à la médecine devraient être adaptées en termes de contenu à cette formation, ce qui ne semble pas être le cas au regard des intitulés des UE proposées.

Cette spécialité pourrait bénéficier d'un regroupement avec la spécialité « Handicap et santé ».

Le dossier indique un doublement attendu des effectifs de M1 et de M2 sans que l'on puisse juger de la pertinence de cette prévision. Il faudrait donc surveiller les effectifs en fonction de l'évolution des besoins du monde professionnel.

Même si il s'agit d'une spécialité à finalité professionnelle, l'adossment à la recherche, ne serait-ce que par les activités de recherche des équipes pédagogiques, devrait être indiqué.

L'établissement devrait veiller à ce que les dossiers transmis contiennent l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation.

Prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique (P)

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs affichés sont de fournir aux étudiants les capacités à monter, mettre en œuvre, suivre et évaluer un projet d'éducation thérapeutique ou de prévention, et les capacités de management et de formation à l'animation.

Le M1 est commun avec 7 autres spécialités pour 7 UE. Le M2 comprend diverses UE consacrées à l'éducation pour la santé, à l'éducation thérapeutique, et aux sciences humaines et sociales.

- Indicateurs :

Effectifs constatés M2)	14/19
Effectifs attendus par année	15
Taux de réussite (M2 : 2008/2009)	57,2 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %*
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

*100 % de réponses. Sur les 8 diplômés de M2, 2 avaient déjà un emploi, 3 sont en CDD.

Pas d'information sur les non diplômés.

- Appréciation :

Cette spécialité apparaît intéressante car elle répond à une évolution importante du rôle des professionnels de santé. Elle est également cohérente avec les recommandations de la Haute autorité de santé en matière d'éducation thérapeutique.

Il s'agit d'un domaine émergent dont on peut espérer le développement rapide.

- Points forts :

- Le programme pédagogique semble cohérent.
- La demande de formation dans ce domaine est en émergence et va s'accroître.

- Points faibles :

- Le dossier manque de lisibilité et de précision.
- Le nombre de diplômés est faible et celui des diplômés bénéficiant d'un emploi l'est davantage.
- Les débouchés professionnels actuels sont peu apparents.
- Les aspects formation à et par la recherche ne sont pas abordés.
- La capacité de recrutement apparaît limitée.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Les débouchés en termes d'emploi devraient être davantage identifiés afin de mieux positionner cette spécialité dans le milieu professionnel. En effet, elle répond potentiellement à un besoin croissant en formation mais les taux de placement des étudiants ne semblent pas à la hauteur des attentes pour une formation professionnelle.

Dans la mesure où cette formation peut s'adresser à un public cible déjà en emploi, les modalités d'enseignement devraient être mieux adaptées à la formation continue.

Il serait nécessaire de préciser les aspects formation à et par la recherche.



Qualité et gestion des risques en santé (QGRS)

Cette spécialité est commune aux mentions « Santé publique » et « Qualité » de l'ensemble Aix-Marseille Université.

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnelle permet de former des spécialistes de la mise en œuvre de démarches de certification et de gestion des risques dans les établissements de santé. Au-delà de la maîtrise de la démarche qualité, la formation propose également l'acquisition de techniques managériales. Elle présente un double affichage, puisqu'elle est également proposée dans la mention « Qualité ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	89,5 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Bonne satisfaction - non chiffrée, taux de réponses non évalué
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	17 % avaient un emploi avant la formation et l'ont gardé, 67 % ont trouvé un emploi en lien avec la formation, 14 % ont trouvé un emploi dans un autre domaine, 3 % en recherche d'emploi (97 %). Ces résultats concernent uniquement les étudiants diplômés
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	non évalué

- Appréciation :

Cette spécialité correspond à des objectifs professionnels réels et des métiers en pleine expansion, des débouchés professionnels satisfaisants existent. Elle montre un bon taux d'insertion professionnelle. Cependant, le dossier aurait mérité d'être davantage renseigné, notamment sur les modalités de pilotage et d'évaluation de la spécialité. De nombreuses UE sont a priori mutualisées avec la spécialité « Analyse qualité » (AQ) mais ce n'est pas clairement indiqué dans le dossier QGRS.

Composée de 4 enseignants-chercheurs seulement, l'équipe pédagogique est extrêmement réduite. Les UE proposées dans cette spécialité permettent de couvrir l'ensemble des problématiques liées à la qualité et aux problèmes connexes. Cependant, l'enseignement de compétences transversales n'est que trop peu proposé, qui plus est sous la forme d'une UE optionnelle.

Les effectifs sont stables (autour de 20 étudiants chaque année) mais le nombre de candidatures est faible (une trentaine par an). L'origine des étudiants est seulement indiquée au niveau de leur nationalité ou de leur diplôme d'entrée. Il aurait pourtant été important, pour évaluer le positionnement de cette spécialité dans la mention, de connaître précisément (et par année) le nombre d'étudiants issus du M1 « Santé publique » et ceux venant du M1 « Qualité ». Enfin, les liens avec la recherche sont quasi inexistantes.

- Points forts :

- Les objectifs sont clairement exposés.
- La spécialité répond à une demande croissante du monde de la santé.
- Des intervenants des milieux socio-professionnels de compétences variées sont impliqués dans la formation, tant par l'accueil régulier d'étudiants que par leur participation aux enseignements.
- Les taux d'insertion des étudiants sont bons.
- Le programme pédagogique proposé est en cohérence avec les métiers visés.



- Points faibles :
 - Le contenu des UE n'est pas décrit (les responsables de la mention renvoient à une plaquette qui n'a pas été fournie). Les mutualisations ne sont pas claires.
 - L'enseignement des compétences transversales est peu développé.
 - Le double affichage de la spécialité dans les deux mentions « Qualité » et « Santé publique » est peu justifié.
 - L'équipe pédagogique n'est pas suffisamment étoffée.
 - Il y a des imprécisions, des approximations et des défauts d'informations dans le dossier. Des indicateurs importants sont en particulier mal renseignés, *e.g.* nature des emplois occupés par les diplômés, nombre d'étudiants venant du M1 « Santé publique » et du M1 « Qualité ».
 - Il n'y a pas de formation à et par la recherche.
 - Il manque des renseignements sur les aspects formation continue alors qu'il y a un vivier de professionnels des établissements de santé à former.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Si cette spécialité devait rester positionnée dans les deux mentions de master, il faudrait justifier sa double affectation en travaillant (ou en décrivant) mieux les avantages de ce double affichage.

Il pourrait être envisagé de proposer d'aborder les aspects recherche (techniques de pointe et analyse d'articles par exemple) dans quelques interventions.

Un élargissement de l'équipe pédagogique serait profitable à cette spécialité.

Il faudrait préciser les possibilités et les modalités d'accès à cette spécialité en formation continue.

Il serait utile aux lecteurs (futurs étudiants ou experts) de disposer d'informations plus complètes sur cette spécialité.

Santé publique, société et développement (P)

- Présentation de la spécialité :

Le précédent contrat proposait une seule spécialité (Problèmes de santé et développement des systèmes de santé dans les pays tropicaux) qui a été scindée dans cette mention en deux spécialités, *i.e.* « Santé publique, société et développement » d'une part, et « Pratiques médico-sanitaires en situation de crise dans les pays en développement », d'autre part.

L'objectif de cette spécialité est de fournir aux étudiants les compétences indispensables pour participer à l'évaluation et au développement des systèmes de santé dans les pays en développement à ressources limitées.

Les objectifs en termes d'acquisition de compétences et les objectifs professionnels tournés vers les pays en développement et les organisations non gouvernementales (ONG) sont bien décrits et cohérents avec les sorties professionnelles envisagées.

Le M1 est commun pour sept UE avec sept autres spécialités de la mention. Il comporte par ailleurs une UE obligatoire spécifique (« Santé en pays en développement » - PED) de 46h (30h cours, 16h de travaux dirigés), et deux UE optionnelles bien adaptées à la spécialité.

Le M2 comporte 4 UE obligatoires (60h, 6 CE chacune) cohérentes avec les objectifs de la spécialité, 2 UE optionnelles à choisir parmi 12, et un stage de 5 mois minimum qui doit théoriquement se dérouler dans un pays en développement ou dans une structure travaillant à l'aide au développement.

● Indicateurs :

Effectifs constatés (ancienne spécialité, M2, 2008/2009)	13
Effectifs attendus par année	20
Taux de réussite (ancienne spécialité, M2, 2008/2009)	54 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %*
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

*Résultats connus pour les diplômés de la spécialité « Problèmes de santé et développement des systèmes de santé dans les pays tropicaux »; pas de résultats pour les non diplômés.

● Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité correspondant à un créneau réel sur le plan professionnel, créneau peu développé dans d'autres universités. Cette formation propose des enseignements appropriés et son ouverture paraît justifiée. Toutefois, il est regrettable de ne pas s'appuyer aussi sur des agents de pays en développement.

● Points forts :

- Il existe un partenariat avec l'agence universitaire de la Francophonie.
- Cette formation utilise des modalités d'enseignement présentiel ou à distance.
- Les enseignements et l'équipe pédagogique sont de qualité avec une réserve concernant l'absence d'experts des pays en développement.

● Points faibles :

- Le nombre de diplômés est faible et le taux d'échec est important (7 par an pour 13 inscrits).
- Les interventions de professionnels extérieurs (et en particulier de professionnels des pays du Sud) apparaissent trop limitées au vu de la thématique de cette spécialité.
- Les procédures de choix des stages ne sont pas clairement définies.
- 12 UE optionnelles sont proposées au 3^{ème} semestre pour 20 étudiants, sans que les critères de choix soient indiqués.
- Le 4^{ème} semestre ne comprendrait que 24 CE.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de réfléchir sur les critères de sélection des inscrits afin d'éviter un taux d'échec massif (près de 50 %) dont les raisons devraient être analysées.

Il serait important d'intégrer plus largement des professionnels extérieurs venant des pays du Sud dans cet enseignement, ce que permettrait l'utilisation des TICE.

Le choix des stages et les modalités de choix devraient faire l'objet d'une procédure identifiée garantissant la qualité de la formation.

Le nombre d'UE optionnelles devrait être réduit et/ou ces UE devraient être mutualisées.



Pratiques médico-sanitaires en situation de crise dans les pays en développement (P)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a été créée à la suite de la transformation d'une spécialité antérieure « Problème de santé et de développement des systèmes de santé dans les pays tropicaux ».

Son objectif est de former des professionnels capables de participer à la prévention et aux situations de crise dans les pays en développement.

En M1, il est évoqué un tronc commun avec des spécialités très médicales (« Prise en charge médicale en situation précaire » et « Chirurgie et urgence médicale en situation dégradée »). L'enseignement réalisé au 2nd semestre est très orienté vers la pathologie tropicale. En M2, il est indiqué un stage de 3 mois minimum au 4^{ème} semestre qui doit, idéalement, être réalisé dans un pays en voie de développement.

Effectifs constatés (M2, 2008/2009)	-
Effectifs attendus par année	30
Taux de réussite (M2, 2008/2009)	-
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

Cette spécialité en création semble en partie redondante avec la spécialité « Santé publique, société et développement ».

Le programme et l'organisation pédagogique de cette spécialité sont confus et ne permettent pas d'avoir un avis précis, mais ce programme ne semble pas en adéquation avec les objectifs affichés.

Les intervenants professionnels viennent essentiellement de la Croix Rouge Française (11 sur 16), qui est manifestement un partenaire professionnel fort mais exclusif.

- Point fort :

- L'idée de cette spécialité et l'existence d'un partenariat fort avec la Croix Rouge Française sont intéressantes.

- Points faibles :

- Le dossier manque de lisibilité et de précision.
- La cible et les objectifs professionnels semblent en partie redondants avec la spécialité « Santé publique, société et développement ».
- L'existence d'un partenariat quasi exclusif avec la Croix Rouge, pour ce qui concerne les intervenants professionnels, pourrait constituer une limite.
- Le programme d'enseignement du 3^{ème} semestre n'est pas clairement décrit.
- La liste des UE ne semble pas très cohérente.

Notation



- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Un regroupement pourrait être envisagé avec la spécialité « Santé publique, société et développement » car la création de deux spécialités n'est pas suffisamment justifiée à la lecture du dossier. Il serait donc opportun de retravailler sur le projet de cette spécialité potentiellement intéressante mais dont le dossier n'est manifestement pas mature au regard du grand nombre d'incohérences qu'il présente.

L'organisation pédagogique avec une plus grande participation de professionnels d'horizons divers mériterait d'être revue.

Handicap et santé (P)

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette spécialité est de former des cadres pour les organisations sanitaires, médico-sociales et sociales prenant en charge des personnes handicapées.

Le M1 comprend sept UE communes avec les sept autres spécialités de la mention. Il n'y a pas d'autre UE obligatoire en M1 (curieusement, l'UE « Eléments fondamentaux sur le handicap » n'est pas prévue).

En M2, deux UE ont trait au handicap. Les autres UE ne préparent pas vraiment à une fonction d'encadrement de structure. L'équipe pédagogique semble se limiter à quelques universitaires. Le nombre d'étudiants est très faible (3 à 6).

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M2, 2008/2009)	6
Effectifs attendus par année	10
Taux de réussite (M2, 2008/2009)	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 % *
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

*Résultats connus pour les diplômés des années précédentes mais pas de résultats pour les non diplômés.

- Appréciation :

Le dossier est très mal renseigné et ne permet pas d'évaluer pleinement la pertinence de la formation.

Le positionnement et l'organisation de la spécialité ne semblent pas cohérents avec la formation de cadre de structures prenant en charge des handicapés.

Les objectifs semblent en grande partie redondants avec ceux de la spécialité « Encadrement des organisations de santé ».

- Points faibles :

- Le dossier manque de lisibilité et de précision.
- Les effectifs sont très limités.
- Le programme et l'organisation décrits ne correspondent pas à l'objectif professionnel affiché d'encadrement.
- L'ensemble de cette spécialité ne repose en M1 et M2 que sur 2 UE de 56 heures concernant le handicap.
- Les intervenants potentiels sont limités à quatre hospitalo-universitaires, sans aucun intervenant professionnel extérieur.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Le dossier aurait mérité d'être mieux renseigné.

Cette spécialité pourrait bénéficier d'un regroupement avec la spécialité « Encadrement des organisation de santé » pour émerger sous forme d'un parcours.

Expertise et ingénierie des systèmes d'information en santé (P)

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs scientifiques sont de former les étudiants à la conception des systèmes d'information, et à la maîtrise de leurs technologies.

Les objectifs professionnels sont d'acquérir des compétences permettant d'exercer des métiers d'encadrement et d'expertise dans les domaines des systèmes d'information dans des organisations hospitalières et sanitaires, les organismes de santé du secteur public ou privé.

L'enseignement est entièrement réalisé à distance. Cette spécialité comprend un M1 spécifique dédié aux outils méthodologiques, concernant le système d'information en santé, le dossier de santé, les réseaux... En M2, le programme comprend des UE sur les aspects juridiques du traitement de l'information, l'évaluation de la qualité des soins, la qualité de l'information, et plus généralement sur l'épidémiologie et les biostatistiques.

- Indicateurs :

Effectifs constatés (M2, 2008/2009)	37
Effectifs attendus par année	25 à 30
Taux de réussite (M2, 2008/2009)	43 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	100 %

- Appréciation :

Cette spécialité qui a des débouchés professionnels importants, est portée par une équipe ayant une expertise reconnue dans le domaine.

La formation est bien structurée et s'appuie notamment sur des TICE pertinemment utilisées.

L'adossement recherche est solide et les enseignements sont assurés par des spécialistes du domaine.



- Points forts :
 - L'équipe pédagogique a une expertise reconnue dans ce domaine.
 - L'enseignement est réalisé à la fois en présentiel et à distance avec un environnement TICE apparemment très performant.
 - L'organisation pédagogique apparaît cohérente.
 - L'évaluation est prise en compte et des mesures correctives sont proposées.
 - Cette spécialité répond à un besoin réel avec une très forte demande d'inscription (près de 200 candidatures par an pour 30 à 35 inscrits).
 - Le partenariat avec l'agence universitaire de la Francophonie permet l'accès à des étudiants étrangers.
 - Il existe une large ouverture aux différents professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmières, techniciens, secrétaires...) dans le cadre de la formation continue notamment.
 - L'adossement à la recherche est solide.
- Points faibles :
 - Le pourcentage de réussite (environ 50 % des inscrits obtiennent leur diplômes) est faible.
 - Les interventions de professionnels extérieurs semblent trop limitées.
 - Aucune information n'est disponible sur les aspects professionnels et les compétences associées.
 - La mutualisation des UE avec les autres spécialités en particulier en M1 est perfectible.
 - La durée des stages est limitée et leurs lieux et objectifs manquent de précisions.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de revoir les modalités de sélection des candidats afin d'améliorer le taux de réussite et de mieux suivre le devenir des diplômés, comme cela est proposé par le pilotage de la spécialité.

Les modalités de stage (lieux, encadrement...) devraient être précisées.

L'intervention de professionnels extérieurs devrait s'accroître.

Des mutualisations avec les autres spécialités en M1 pourraient être envisagées.

Encadrement et ingénierie pédagogique des instituts paramédicaux (P)

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette spécialité est de former à la santé publique et à la pédagogie les futurs enseignants titulaires qui seront impliqués dans l'universitarisation des études infirmières. Actuellement, les formateurs (notamment en institut de formation en soins infirmiers) sont tous cadres de santé sortis des instituts de formation des cadres de santé qui font déjà un enseignement en santé publique et en pédagogie.

Le M1 comprend sept UE communes avec sept autres spécialités de la mention. Il n'y a pas d'UE spécifique de la spécialité en M1. En M2, seules deux UE de pédagogie sont obligatoires pour cette formation, les autres sont reprises dans d'autres spécialités.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	-
Effectifs attendus par année	25 à 30
Taux de réussite	-
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

● Appréciation :

A la lecture du dossier, la création d'une telle spécialité ne semble pas pleinement justifiée.

Son contenu en dehors des deux UE de pédagogie est vague. La répartition des crédits européens (CE) sur chaque semestre n'est pas équilibrée (36 et 24 pour le 3^{ème} et 4^{ème} semestre, respectivement).

La formation qui existe déjà dans les instituts de formation des cadres de santé (IFCS) ne semble pas prise en compte dans la réflexion.

● Point fort :

- Cette formation s'inscrit dans l'universitarisation des professions paramédicales.

● Points faibles :

- Le dossier fourni est très incomplet, en dehors d'une liste d'UE et d'intervenants.
- Les intervenants sont peu nombreux et majoritairement universitaires.
- Le contenu pédagogique est limité à deux UE concernant réellement cette thématique (ce qui semble davantage correspondre à un parcours qu'à une spécialité individualisée).
- Les formations déjà existantes ne sont pas suffisamment prises en compte.
- Aucun partenariat n'est apparemment prévu avec un ou des IFCS.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement)

En l'état, la pertinence de cette spécialité devrait être davantage étayée.

Les compétences proposées pourraient être acquises dans un parcours d'une autre des spécialités de cette mention.